

# L'ÉCHO DES FALAISES

Novembre/décembre 2013

Journal de Leclercville

Volume 3 numéro 5



## TABLE DES MATIÈRES

Discours du maire :	page 2
Municipalité :	page 6
Organismes & comités :	page 10
Annonces et communiqués :	Page 18
Calendriers :	Page 23
Contacts :	Page 24





## Chers (ères) citoyens et citoyennes de la *Municipalité de Leclercville*,



Il me fait plaisir, à titre de maire de la Municipalité, de me conformer aux dispositions de l'article 955 du Code municipal et de vous faire un rapport sur la situation financière de la Municipalité. Je vais donc vous entretenir sur des sujets bien précis, à savoir :

- Les réalisations de 2013;
- Les états financiers de 2012;
- La situation financière de 2013;
- La rémunération et l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil;
- La liste des contrats octroyés en 2013;
- L'orientation générale de notre prochain budget et de notre programme triennal d'immobilisations.

### **Réalisations de 2013**

Des réalisations importantes ont été effectuées en 2013, et ce, en conformité aux prévisions d'immobilisations :

- Finaliser les travaux aux infrastructures municipales dans le secteur urbain.
- Réfection de la route du Moulin-du-Portage : réfection d'un ponceau et pavage sur une longueur de 163 mètres. Ces travaux sont réalisés grâce à une aide financière de 30 000 \$ de notre député provincial, monsieur Laurent Lessard.
- Pavage du stationnement du centre communautaire.
- Travaux d'amélioration au Parc de l'île :
  - Nivellement et ensemencement du terrain;
  - Construction d'un bâtiment sanitaire.
- Installation de nouveaux panneaux d'identification visuelle aux entrées du village et à l'intersection des rues.
- Versement d'une aide financière à la CDECL pour la restauration du presbytère (Mairie). Je remercie monsieur Benoît Lemay ainsi que son comité pour le travail qu'ils ont accompli.
- Embellissement de notre village par de beaux aménagements paysagers (bacs à fleurs et plates-bandes). Mes remerciements à madame Katheline Lafond pour ces belles réalisations.

## Résultat de l'année financière 2012

Le rapport du vérificateur démontre que l'année financière 2012 s'est terminée avec un déficit d'opération de 172 635 \$, principalement dû aux écritures de régularisation concernant les investissements en assainissement et en alimentation en eau potable.

On ne peut se baser sur ce montant, car il y aura d'autres écritures de régularisation en 2013 concernant ces investissements.

Le bilan au 31 décembre 2012 démontre :

- Surplus accumulé non affecté de 20 300 \$.
- Surplus accumulé de 30 893 \$ (poste incendie).
- Réserves financières de : 73 821 \$ pour l'assainissement des eaux usées.  
34 525 \$ pour l'aqueduc.

## Situation financière en date du 1<sup>er</sup> novembre 2013

### Revenus au budget : 3 650 000 \$

	<u>BUDGET 2013</u>	<u>RÉALISÉ 2013</u>
TAXES :	652 583 \$	609 862 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES :	48 413 \$	48 482 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES :	41 876 \$	157 126 \$
TRANSFERT INCONDITIONNEL :	33 500 \$	33 562 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS :	2 172 698 \$	1 524 929 \$
FINANCEMENT RÉGL. EMPRUNT	523 000 \$	437 143 \$
RÉSERVE AQUEDUC, ASSAINISSEMENT	12 930 \$	0 \$
AUTRES REMBOURSEMENTS	165 000 \$	122 501 \$
ASSAINISSEMENT	0 \$	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 650 000 \$</b>	<b>2 933 605 \$</b>

### Dépenses au budget : 3 650 000 \$

	<u>BUDGET 2013</u>	<u>RÉALISÉ 2013</u>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	211 913 \$	181 165 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	81 489 \$	72 162 \$
TRANSPORT :	142 151 \$	141 403 \$

HYGIÈNE DU MILIEU :	123 213 \$	110 146 \$
LOISIRS ET CULTURE :	35 400 \$	31 642 \$
URBANISME ET ZONAGE :	26 000 \$	30 376 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :	2 268 134 \$	439 941 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	753 700 \$	1 200 834 \$
AUTRES DÉPENSES :	8 000 \$	74 534 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 650 000 \$</b>	<b>2 282 203 \$</b>

### **Liste des contrats pour l'année 2013**

Voici la liste des contrats octroyés pour l'année 2013 (incluant les taxes) :

Déneigement R. Lemay et Fils Inc.	Déneigement du secteur rural	54 643,00 \$
Les Entreprises Édouard Paquette	Déneigement du secteur urbain, des trottoirs et des édifices municipaux	43 588,00 \$
Services sanitaires Gaudreau	Enlèvement des déchets et de la récupération	27 825,00 \$
Roche Ltée, Groupe-conseil	Honoraires professionnels - travaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	80 762,00 \$
Allen Entrepreneur Général Inc.	Réalisation des travaux - contrat d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	270 917,00 \$
Ministre des Finances	Service de la Sûreté du Québec	54 385,00 \$
MRC de Lotbinière	Quotes-parts	59 522,00 \$

### **Rémunération des élus municipaux :**

- Rémunération du maire : 4 268,76 \$
- Allocation de dépenses du maire : 2 134,44 \$
- Rémunération d'un élu : 1 422,84 \$
- Allocation de dépenses d'un élu : 711,48 \$

### **Orientation générale de notre prochain budget et de notre programme triennal d'immobilisations :**

- Poursuivre les efforts déjà entrepris en matière de promotion et développement de la Municipalité.

- Organiser la représentation auprès des paliers de gouvernement pour faire avancer les projets de la Municipalité afin de les sensibiliser à nos besoins : l'amélioration du réseau routier, etc.
  
- Améliorer l'image de la Municipalité :
  - Finaliser la réfection du Parc de l'île;
  - Embellir notre Municipalité;
  - Planifier la réfection du quai;
  - Prolongement du réseau d'aqueduc à l'ouest du secteur urbain (les frais sont entièrement répartis aux utilisateurs de ce secteur);
  - Rapiéçage de la rue St-Jean-Baptiste.

En terminant, en mon nom et au nom du Conseil municipal, je vous remercie pour la bonne collaboration que vous nous avez accordée au cours des dernières années.

Merci de nous faire confiance pour les quatre prochaines années.

J'ai une équipe d'expérience de conseillers et conseillère pour me seconder, qui ont à cœur le développement de la Municipalité afin d'améliorer votre qualité de vie et votre mieux-être.

Pour les prochaines années, cette équipe est composée de messieurs Denis Auger, Daniel Lemay, Bruno Desrochers et Benoît Lemay, qui ont renouvelé leur mandat. Merci pour votre compétence et implication dans notre communauté.

Suite au départ de monsieur Jean Beaudet et pour combler un poste vacant, je souhaite la bienvenue à madame Sylvie Lemay et monsieur André Leduc au sein de notre équipe.

Je ne peux passer sous silence le départ de monsieur Jean Beaudet, qui a vu, au cours des 13 années passées au Conseil municipal, au développement de la Municipalité par son implication et sa compétence. On sait que Jean va continuer de s'impliquer dans différents comités. Merci Jean pour les belles années passées avec l'équipe.

Je suis très fier de l'immense travail réalisé par nos employés et conseillers qui m'ont toujours appuyé afin de construire ensemble notre avenir.

Bon 150<sup>ième</sup> !



*Marcel Richard, maire*

Leclercville, ce 11 novembre 2013.



## **NOUVELLES MUNICIPALES**

### **Septembre 2013 :**

**La** municipalité de Leclercville accepte l'estimation de Excavation Coulombe & Fils pour les travaux de correction à réaliser dans la rue de l'Église pour un montant de 2 240 \$, plus taxes.

**Une** soumission est faite par voie d'invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour le déneigement du secteur urbain.

**Avis** de motion est donné qu'à une séance ultérieure, il sera présenté un règlement concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la Municipalité.

**La** Municipalité verse la somme de 150 \$ au Club de l'Âge d'Or pour leur 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation afin de les aider financièrement à réaliser leur fête.

**La** Municipalité appuie le Club de l'Âge d'Or dans leur démarche au programme Nouveaux Horizons.

**Le** Service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière est mandaté pour amorcer le processus d'appel d'offres pour le prolongement du réseau d'aqueduc à l'ouest du périmètre urbain.

**La** Municipalité accepte les recommandations du Comité de l'île pour la construction d'un bâtiment sanitaire et la réalisation d'une plate-forme afin d'y installer le panneau d'information touristique.

### **Octobre 2013**

**La** Municipalité accepte la soumission de Les Entreprises Édouard Paquette pour effectuer le déneigement du secteur urbain.

**Une** tarification pour le déneigement des trottoirs et de la cour des édifices municipaux est demandée à Les Entreprises Édouard Paquette.

**Monsieur** Gilles Lamontagne est nommé surveillant des travaux de déneigement pour la saison hivernal 2013-2014.

**La** Municipalité appuie la MRC de Lotbinière dans sa démarche relative au projet de Sentier de la rivière du Chêne (secteur de la Seigneurie Joly).

**La** municipalité de Leclercville verse la somme de 15 000 \$ à la CDECL représentant notre contribution financière pour les travaux de restauration du presbytère.

**Le** Conseil municipal demande la réouverture de la Route St-Onge à la circulation des véhicules lourds à la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent et à la municipalité de Parisville.

**Les** membres du Conseil municipal nouvellement élus par acclamation sont :

- Le maire : monsieur Marcel Richard.
- La conseillère : madame Sylvie Lemay.
- Les conseillers : messieurs Benoît Lemay, André Leduc, Bruno Desrochers, Daniel Lemay et Denis Auger.





## **MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

### **AVIS PUBLIC**

#### **DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2013- 2014 -2015 (2<sup>e</sup> EXERCICE FINANCIER)**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Leclercville sera en vigueur pour son 2<sup>e</sup> exercice financier (année 2014) et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures régulières, les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Comme il s'agit du 2<sup>e</sup> exercice financier du rôle triennal, toute demande de révision concernant le rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant, (avant le 1<sup>er</sup> mai 2014), en personne ou par courrier recommandé, au bureau de la M.R.C. de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix, (Québec) GOS 2H0.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Leclercville, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2013.

Francine B. Demers  
Secr.trés./dir.gén.

## MOT DE L'INSPECTEUR – GILLES LAMONTAGNE

C'est l'automne : le bois est rentré... les souris aussi ! Les mouffettes essaient de se trouver un petit coin dans la grange, au travers des balles de foin, à l'abri des vents froids...l'hiver arrive !



Tiens, ça me fait penser que depuis le 15 octobre, vous pouvez ériger vos **garages et abris d'hiver**. Ils ne doivent pas être installés à une distance moindre de 1 mètre du bord de la rue, et vous avez jusqu'au



15 avril pour les enlever ! Pourquoi ces dates ? Admettons tout d'abord que les garages et abris d'hiver sont généralement peu esthétiques et qu'ils nuisent grandement à vos aménagements paysagers. Mais surtout, lorsqu'ils voient les volées d'oies par les journées de grands vents d'automne ou de printemps, ils ont aussi le goût de s'envoler. Soyons moins romantiques :

quand le vent poigne dans un tel placard de toile, ça fait un sacré parachute à retenir : c'est pourquoi il vous faut bien les fixer au sol et les fixations sont beaucoup plus solides dans un sol gelé.

Avec les garages vient aussi **la neige** : mais pourquoi en parler si tôt ? C'est ben simple, la prochaine édition du journal est prévue pour...la mi-février et, d'ici là, gageons qu'on aura déjà sorti nos pelles. C'est un fait reconnu qu'il est beaucoup plus facile de pousser ou souffler la neige en bordure de la rue que sur le banc de neige...mais c'est INTERDIT ! Ce n'est pas tellement parce que le déneigeur des rues n'aime pas cela, mais parce que **tous les autres** usagers pestent contre une voie rétrécie ou garnie d'un banc de neige privé qui « fait la rue ». En plus, le « coupable » est facilement reconnaissable : il habite juste en face du banc de neige ! Pas fort !



Parlant de grattage : avez-vous déjà essayé de zigzaguer entre les autos dans une rue étroite avec un camion muni d'une grosse gratte ? Ou avec un camion de pompier, une ambulance, un gros camion d'huile ? Le jeu consiste à enlever **toute** la neige de la rue pour faire plaisir aux résidents, à vous rendre le plus vite possible auprès du malade, ou arriver avant que le feu n'atteigne le solage, sans égratigner une voiture stationnée dans la rue et sans avoir à faire de détour pour atteindre votre cible. Pour la plupart du monde, ce scénario ferait un beau jeu sur l'ordinateur. Mais dans la vraie vie, ces



situations sont beaucoup moins drôles pour les professionnels qui les vivent. Alors, donnons-leur un coup de main : **l'hiver, ne stationnez pas votre véhicule dans ou en bordure de la rue**. Votre collaboration sur ce petit point de civisme est grandement appréciée.

Connaissez-vous le jeu « **Où est Charlie ?** » ? Ce petit bonhomme d'allure quelconque, même avec ses vêtements rouges, disparaît dans la foule et ....trouvez-le dans l'image. Des fois, en campagne, on ressemble à des Charlie. Facile, tout le monde nous connaît et sait où on reste, c'est bien évident ! Lui y reste pas loin (sic !) dans la petite maison avec des fenêtres blanches...l'autre y reste dans l'ancienne maison du père à untel ! On a tous une adresse, mais trop souvent pas facile à trouver : pas de numéro



affiché, petits chiffres, chiffres manquants, chiffres peints de la même couleur que le mur, maison loin de la route, boîte à lettre loin de la maison....bref, souvent on est difficile à trouver. Si c'est juste pour déjouer l'inspecteur, ce n'est pas si pire. Mais pensons que des fois, il peut arriver des situations où trouver rapidement l'adresse est primordial : pompiers, ambulanciers, policiers, premiers intervenants ont parfois **besoin de vous trouver rapidement** : pas le temps de jouer à « Charlie ». Souvent aussi, des travailleurs doivent nous chercher : Hydro, Bell, électriciens, réparateurs, livreurs, etc. Pensons à bien afficher nos numéros civiques : des chiffres bien visibles, le jour comme la nuit, faciles à repérer. Comme disait la madame : « Le monde...y vont être ben contents ! ». Soyez sages...il ne reste rien de moins qu'une soixantaine de jours avant Noël !



---

## **CLUB FADOQ LES MESSAGERS DE L'AMITIÉ DE LECLERCVILLE**

Bonjour à tous ! Voici les activités de novembre et décembre :

**Dimanche le 24 novembre : Soirée de danse** à 20 h au Centre communautaire avec l'orchestre Charland.



**Dimanche le 8 décembre** : dans le cadre des fêtes du 150<sup>ième</sup> Anniversaire, **Dîner de Noël**, suivi d'une partie récréative. Tous, parents et amis, sont invités.

**Mercredi 18 décembre, en soirée : Marché de Noël.** Venez contempler les décorations en famille. Les détails seront communiqués plus tard par la poste.

---

## **DATES À RETENIR**

### **NOVEMBRE 2013**

- 20 Diffusion du documentaire « L'école à l'examen » à Télé-Québec, 19 h.
- 23 Lancement des Fêtes du 150<sup>e</sup> et souper canadien, 18 h.
- 24 Soirée de danse, 20 h.
- 25 Dernier jour pour commander les *Canna*.
- 27 Assemblée générale annuelle de l'O.T.J. au chalet des Loisirs, 20 h.



### **DÉCEMBRE 2013**

- 8 Dîner de Noël.
- 15 La Guignolée – cueillette de denrées non périssables.
- 18 Marché de Noël.
- 20 Confirmation – date échéance.
- 24 Messe de minuit à 22 h



### **JANVIER 2014**

- 7 Confirmation – rencontre d'information pour les parents à 19 h à la sacristie de Saint-Edouard.



## **MOT DU PRÉSIDENT DES FÊTES DU 150<sup>E</sup>**

Bonjour à vous tous,

Je prends quelques minutes pour vous donner des nouvelles du Comité des fêtes, car depuis la dernière fois que je vous ai parlé, il s'est passé beaucoup de choses.

Nous avons formé de nouveaux comités et nous avons pris connaissance des comités existants. Je peux vous dire que tout va très bien. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour saluer les efforts qui ont été faits jusqu'à maintenant. « Bravo aux sous-comités en place ».

En terminant, je souhaite un bel automne à tous et l'on se reverra lors de la soirée d'ouverture des fêtes à l'occasion du souper canadien des Fermières, soit le 23 novembre.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Gilbert Demers, président

---

## **LANCEMENT DES FÊTES DU 150<sup>E</sup> – SOUPER CANADIEN**

C'est le 23 novembre prochain à 18 h 00 au Centre communautaire qu'aura lieu le lancement officiel des Fêtes du 150<sup>ième</sup> anniversaire de Leclercville, lors d'un souper canadien organisé par le Cercle de Fermières.

Celui-ci sera suivi d'une soirée canadienne animée par monsieur Paul Marchand et ses musiciens pour notre plus grand plaisir.

Il est à noter que les 200 billets qui étaient disponibles ont pris preneur.

Passez tous une excellente soirée !

Debbie Dion



## ***CANNA LEMON PUNCH***



Voici notre fleur emblème pour fêter notre 150<sup>e</sup> anniversaire.

Vous avez sans doute remarqué les belles grandes fleurs jaunes que j'ai plantées dans les bacs à fleurs de la municipalité. Et bien c'était pour vous donner un avant-goût de comment sera décoré notre beau village l'été prochain. Cette majestueuse fleur, qui fleurira tout l'été jusqu'aux gelées, apportera de la couleur et de la douceur.

Il s'agit en fait d'une plante considérée comme une annuelle, mais si on la déterre et la range dans un endroit frais (5 à 10 degrés C) à l'automne, on pourra diviser ses rhizomes le printemps suivant et ainsi on multipliera son investissement.

Pour qu'elle fleurisse en été, nous devons la démarrer à l'intérieur. Par la suite, elle pourra être plantée en pot, bac ou en pleine terre dans une plate-bande la mettant en valeur. L'important, c'est qu'elle soit la vedette de nos aménagements l'été prochain. Pour un effet grandiose, exemple dans une plate-bande, un minimum de 3 plants serait nécessaire pour la mettre en valeur. Pour les galeries, une disposition de pots avec un plant dans chacun ainsi que d'autres plantes d'accompagnements à votre choix, rehaussera la beauté de votre maison.

J'ai conclu une entente avec « Les jardins Marie-Victorin » à Saint-Pierre-les-Becquets. Il nous offre des petits formats qu'on devra transplanter dans un pot plus gros lors de la livraison et les laisser grandir dans la maison jusqu'à ce que le risque de gel soit passé, ce format nous est offert à 4,50 \$/plant pour un minimum de 216 plants sinon, le prix sera de 6,50 \$.

L'autre option que vous avez, est de les acheter tout prêts à planter dans des pots de un gallon au prix de 9,99 \$ ou de deux gallons au prix de 12,99 \$.

Quel que soit votre choix de format, nous devons les commander.

**La date limite pour passer votre commande est lundi le 25 novembre, soit en appelant au bureau municipal ou par courriel à [kathlafond@hotmail.com](mailto:kathlafond@hotmail.com).**

Merci beaucoup pour votre participation.

Katheline Lafond

## **DES NOUVELLES DE LA CDECL**

Bonjour concitoyennes et concitoyens,

Comme à chaque année, il nous faut rendre compte à l'assemblée générale des membres de nos engagements pour l'année qui se termine. J'ai eu l'occasion de faire ce bilan lors de notre assemblée du 22 octobre dernier. Sans vouloir reprendre tous ces éléments, je voudrais au moins vous fournir l'essentiel de mon intervention.

### **ENGAGEMENTS :**

- Procéder au nettoyage de la falaise face à l'église;
- Élaborer un plan de financement pour la restauration du presbytère;
- Effectuer les démarches auprès de Patrimoine Canada pour une subvention;
- Procéder à la restauration du presbytère;
- Élaborer une carte patrimoniale et touristique;
- Organiser une première activité de financement;
- Procéder à l'aménagement extérieur;
- Organiser une première activité culturelle;
- Élaborer un plan pour l'ouverture d'un parc linéaire;
- Assurer l'information auprès des citoyens sur nos activités;

### **RÉSULTATS :**

- Nous avons effectivement procédé au nettoyage d'une première partie de la falaise, et nous comptons bien poursuivre jusque derrière le presbytère, cette année.
- Un plan de financement a été élaboré et une copie a été remise à l'ensemble des citoyens dans le but des informer d'abord et de susciter leur contribution ensuite. Il nous faut poursuivre nos efforts afin d'atteindre notre objectif de contribution de la part du milieu, et j'en profite pour vous réitérer nos besoins et l'importance de votre contribution.
- Les démarches effectuées auprès de Patrimoine Canada ont, comme vous le savez sans doute, porté fruit et nous avons reçu la subvention attendue. Les démarches auprès du Mouvement Desjardins ont également donné les résultats escomptés, puisque nous avons conclu un accord de participation de 25 000 \$ sur trois ans.
- Ces bonnes nouvelles nous ont permis d'effectuer les travaux du presbytère au début de l'automne, et il nous restera à terminer la galerie extérieure arrière dans les prochaines semaines. Comme prévu certains travaux seront effectués à l'intérieur, notamment en

matière d'électricité, de plomberie et d'isolation et ceux-ci seront effectués dans les semaines à venir.

- La carte patrimoniale et touristique est en impression actuellement et nous vous reviendrons sur le moment du lancement officiel.
- Nous avons organisé avec succès notre première activité de financement en avril dernier lors de notre souper théâtre. Nous avons l'intention de réitérer cette expérience cette année.
- Suite à la restauration du presbytère, il nous faut maintenant procéder à l'aménagement extérieur, ce qui sera terminé pour l'essentiel avant l'hiver.
- Nous avons eu notre première activité culturelle quand nous avons accueilli l'exposition itinérante du musée Barbeau avec la participation des artistes de plusieurs MRC environnantes.
- Bien que nous n'ayons pu élaborer le plan pour l'ouverture d'un parc linéaire derrière le presbytère, certaines démarches préliminaires ont pu être effectuées. Nous reprendrons le dossier cette année.
- En ce qui concerne l'information aux citoyens sur les activités de la corporation, je me fais un point d'honneur de rédiger un papier pour chacune des parutions de notre journal municipal, sachant que si nous voulons vous intéresser à l'importance de la corporation dans notre milieu, il faut vous tenir informés de ce que nous faisons et vous parler de nos projets futurs.

Voilà pour l'essentiel du bilan de nos activités 2012-2013. Je suis fier du travail des membres du conseil d'administration, de leur compétence et de leur implication dans notre milieu et pour le développement de notre communauté.

Benoît Lemay, président

---

## **GUIGNOLÉE 2013**



Le temps des Fêtes arrive à grands pas. Le comité LLE, en collaboration avec la Corporation de Solidarité en Sécurité Alimentaire de Lotbinière (COSSAL), se prépare à distribuer des paniers de Noël aux familles et aux personnes seules qui en ont besoin. Les gens de Leclercville, Lotbinière et Saint-Édouard désirant s'inscrire doivent contacter madame Jacqueline Poulin au 418-796-2239 avant lundi le 16 décembre.

Afin de recueillir vos dons, des bénévoles seront présents aux portes des églises de nos trois communautés pour la cueillette de la Guignolée qui aura lieu la fin de semaine des 7 et 8 décembre. La cueillette des denrées non périssables se réalisera du 1<sup>er</sup> au 17 décembre inclusivement. Vous pourrez déposer ces denrées dans les épiceries ou les dépanneurs de votre municipalité et lors des messes dominicales du 14 et du 15 décembre. Rendez Noël plus joyeux pour tous !

## **PROGRAMME DE SENSIBILISATION À NOTRE HISTOIRE**

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le gagnant du prix de 100.00 \$ pour le second questionnaire est monsieur Réginald Lemay de Leclercville. Félicitations !

### **Capsule d'histoire no 10**

#### **La Fondation du Club de l'Âge d'Or**

**À l'occasion du 40<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation du Club de l'âge d'or FADOQ, les Messagers de l'amitié de Leclercville, célébré le 6 octobre dernier, nous vous présentons comme dixième capsule, l'historique du club.**

C'est dans l'enthousiasme général et dans la joie que fut fondé le Club de l'Âge d'Or de Leclercville en septembre 1973. Une première assemblée de gens intéressés supportés par des membres de clubs de paroisses environnantes eut lieu à la salle municipale le 19 septembre. Un Comité de direction provisoire fut alors élu, qui était composé des personnes suivantes :  
Aumônier : monsieur L'Abbé Poulin, Présidente : madame Etienne Lemay, Vice-Président : monsieur Daniel Germain, Secrétaire : madame Victor Paris, Trésorière : madame Adrien Beaudet, Directeurs et directrices : monsieur Apolinaire Hébert, monsieur Raymond Guimond, madame Philippe Lemay, monsieur Armand Lemay, madame Jean-Paul Pérusse, monsieur madame Olivier Demers, monsieur Georges Lemieux, madame Hervé Desrochers, madame Laurent Lemay, madame Eustache Daigle, madame Louis Gaudet. (Voir note 1)

Une première assemblée du Conseil d'administration eut lieu le 26 septembre 1973 et une grande soirée d'inauguration fut tenue le 15 octobre de la même année. À la lecture des comptes-rendus de ces réunions, il est facile de constater que les aînés de l'époque étaient très désireux de se regrouper pour organiser différentes activités ensemble, pour se sortir de l'isolement que beaucoup vivent à cette étape de leur vie.

Dès le 15 octobre 1973, le mouvement regroupait déjà 124 membres, et atteint le chiffre de 175 en 1975. Grâce à de généreuses subventions du programme fédéral Nouveaux Horizons, le Club a pu acquérir une quantité d'équipements et de vaisselle pour permettre un grand nombre d'activités.

En 1982, le Club construisit le toit sur le jeu de marelle, le jeu de Croquet et acheta les balançoires et des bancs. Ces aménagements furent payés en partie par une subvention de Nouveaux Horizons et le reste avec des bingos, des tournois de Cinq Cents et des épiluchettes de blé d'inde. Les activités régulières, fort nombreuses à l'époque, comprenaient des cours de







danse, du ski de fond, de la natation et du conditionnement physique ainsi que des voyages organisés.

Tout comme la population de Leclercville, le nombre de membres a diminué au cours des années et se situe actuellement autour de 100. Les activités aussi sont quelque peu réduites : parties de cartes hebdomadaires, bingo et soirée de danse mensuels, repas communautaires et soirées récréatives à différentes époques de l'année telles la Saint-Valentin, les 4 x 20, l'Halloween et Noël. Tout ceci, en plus évidemment des jeux de croquet, marelle, poches etc.

Les personnes suivantes se sont succédées à la tête du mouvement, comme président ou présidente :

Élu(e) le : 19 sept 1973	Madame Etienne Lemay
21 oct. 1976	Madame Raymond Bernard
16 oct. 1978	Madame Jean-Paul Pérusse
30 sept 1981	Monsieur Norbert Houle (2)
29 déc. 1981	Madame Clémence B. Leduc
4 oct. 1983	Monsieur Olivier Demers
28 août 1995	Madame Suzanne C. Beaudet
29 avril 2008	Madame Émilie B. Lemay

Cette dernière se dévoue bénévolement à la direction du club depuis lors.

Note 1) Les noms et les titres sont écrits tels que rapportés dans le registre officiel du Club. Il est surprenant de constater que, même à cette époque peu éloignée, les femmes utilisaient et signaient encore uniquement sous le nom de leur mari.

Note 2) En raison de difficultés internes, le Club fut sans conseil d'administration entre mars et septembre 1981.

---

### **COLLECTE DES BACS DE DÉCHETS ET DE RÉCUPÉRATION PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

Voici les dates de collecte pendant la période des Fêtes :  
Jeudi 26 décembre 2013 **reportée** au vendredi 27 décembre.  
Jeudi 2 janvier 2014 **reportée** au vendredi 3 janvier 2014.





## NOUVELLES DE LA FABRIQUE

### **15 décembre, La Guignolée**

Chaque année, à l'occasion des fêtes, la Fabrique organise une cueillette de denrées non périssables et d'argent pour offrir des paniers de provisions aux familles dans le besoin. Cette cueillette se déroule habituellement à la sortie de l'église. Cette année, pour souligner le 150<sup>ième</sup> anniversaire de la paroisse, nous avons décidé de faire une guignolée à l'ancienne. Un groupe de chanteurs et chanteuses se promèneront dans le village, visiteront les maisons et chanteront dans des places publiques des airs appropriés à la période des fêtes, tout en sollicitant vos dons en denrées ou en argent. Venez en grand nombre participer à la fête ! Le détail du circuit et l'horaire des spectacles vous seront transmis plus tard.

**Le 24 décembre**, la traditionnelle "**Messe de Minuit**" aura lieu cette année à 22 heures.

## CONFIRMATION



### **TU DÉSIRES ÊTRE CONFIRMÉ(E)?**

Tu as au moins 11 ans ?

Tu demeures à Sainte-Croix, Saint-Edouard, Lotbinière ou à Leclercville ?

La communauté chrétienne t'offre un cheminement de foi préparatoire à la Confirmation à vivre avec tes parents.

Pour faire grandir la foi reçue à ton Baptême, pour mieux connaître Jésus-Christ et te préparer à vivre ce sacrement, il suffit de téléphoner aux numéros suivants avant le **20 décembre 2013**.

Tu donnes ton nom et ton numéro de téléphone :

Paroisse Sainte-Croix :	Ghislaine	(418) 926-3354
Paroisse Saint-Edouard :	France	(418) 796-3091
Paroisse Lotbinière :	Claire	(418) 796-2366
Paroisse de Leclercville :	Azèle	(819) 292-2799



**\*\*\* Une rencontre d'information AUX PARENTS est prévue mardi le 7 janvier 2014 à 19h00 à la sacristie de Saint-Edouard.**

L'équipe d'initiation à la vie chrétienne.

## 62<sup>ième</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE L'O.T.J. DE LECLERCVILLE

**LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013 à 20h00**

Au chalet des Loisirs

Le comité des loisirs tiendra sa 62<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle le mercredi 27 novembre prochain à 20h00 au chalet des loisirs. Nos invités, M. Gilbert Demers, président du comité des fêtes du 150<sup>ième</sup> ainsi que messieurs Christian Hébert et Steve Demers, du sous-comité «spectacles et divertissements», nous informeront du travail accompli par le Comité des fêtes à ce jour. Des activités nous seront proposées pour notre descente de canards et tournoi de balle familial pour souligner le 150<sup>ième</sup>.



Venez prendre connaissance des résultats de nos activités et des projets en cours pour la prochaine année. Lors de son tournoi de balle familial annuel, l'O.T.J. de Leclercville a généré des profits de 3 803 \$. Merci à tous les directeurs et bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin à la réussite de cette activité. Le tournoi de hockey-bottine aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2014.

Merci à M. Alphonse Laliberté d'accepter de nouveau la réalisation et l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2013-2014. Le chalet est mis à votre disposition pour les utilisateurs de la patinoire et le comité des loisirs vous serait reconnaissant de bien vouloir garder les lieux propres après votre départ.

Pour la réservation du chalet des loisirs, veuillez communiquer avec Mme Sylvie Levasseur au 819-292-3251.



**BIENVENUE À TOUS !**

---



*Un service pour les aînés de Leclercville*

***IMPORTANT !***

***Ce message s'adresse à tous les aînés de Leclercville, que vous soyez membres du club FADOQ ou non.***

Vous ne pouvez pas vous rendre à votre rendez-vous médical par vous-même ? Vos proches ne sont pas disponibles pour vous conduire à votre rendez-vous ?

***Les bénévoles du soutien à domicile de Lotbinière sont là pour vous aider !***

Un bénévole-transporteur peut aller vous chercher à votre domicile, vous transporter à votre rendez-vous et si vous voulez, ce bénévole peut vous accompagner lors de votre rencontre avec le médecin. Un montant équivalant aux frais d'utilisation du véhicule personnel du bénévole (0.45\$ du kilomètre parcouru aller-retour) devra être versé au bénévole.

***Cette aide vous est offerte par :***

Des personnes bénévoles, généreuses et compétentes, membres du Carrefour des personnes aînées de Lotbinière. Pour avoir accès au service d'un transporteur-bénévole, contactez Rita Daigle, au 418 796-2976.

Pour les personnes atteintes de cancer et qui requièrent, en dernier recours, les services d'un transporteur-accompagnateur bénévole pour aller à leur rendez-vous, référez-vous à : ACCÈS+ Lotbinière au 1 866 728-4825.

**Le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière est présentement à la recherche de personnes désirant s'impliquer bénévolement pour l'accompagnement-transport à Leclercville, ça vous intéresse ? Contactez Sarah Parent au 1 866 728-4825.**

Rita Daigle, membre  
Club FADOQ Leclercville



***Vous aidez un proche ? Le Regroupement des personnes aidantes est là pour vous.***

Le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière a été formé en 1988 dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes aidantes et des personnes qui profitent de leurs soins.

Toute personne qui réside sur le territoire de la MRC de Lotbinière et qui supporte un proche malade ou ayant des limitations fonctionnelles affectant son autonomie, à domicile ou en hébergement, peut bénéficier des services du Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière.

***Prendre soin de moi, tout en prenant soin de l'autre***

Services offerts gratuitement et en toute confidentialité.

- ***Soutien aux personnes aidantes*** : Rencontres et échanges sur des thèmes précis. Groupes de soutien pour les personnes aidantes à risque d'épuisement. Formation et ressourcement. Écoute et référence.
- ***Boîte à outils*** : Guide d'accompagnement et bottin des ressources. Sélection de livres et bulletin de liaison.
- ***Service de répit*** : Accompagnement à domicile par des bénévoles formés et dévoués.
- ***Activités de prévention de l'isolement*** : Activités sociales offertes aux personnes aidantes et aux personnes aidées : souper annuel, sorties culturelles, repas à l'extérieur, etc.

***Pour nous rejoindre***

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

1000, St-Joseph, C.P. 3

St-Flavien (Québec) G0S 2M0

Téléphone : (418) 728-2663

Courriel : [rpalotb@hotmail.com](mailto:rpalotb@hotmail.com)

Site Internet : [www.aidants-lotbiniere.org](http://www.aidants-lotbiniere.org)

**LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE DÉBUTERA LE  
1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2013 SUR TOUT LE TERRITOIRE DU CSSS ALPHONSE-DESJARDINS**

**Lévis, le 29 octobre 2013**

La campagne de vaccination contre la grippe se tiendra du vendredi 1<sup>er</sup> novembre au jeudi 28 novembre 2013. Le vaccin sera offert sans rendez-vous dans plusieurs endroits. Un calendrier détaillé est disponible sur le site internet du CSSS Alphonse-Desjardins, dans la page Soins et services, section Services aux adultes et services généreux, dans la partie vaccination dans le menu de gauche. Vous y trouverez toute l'information pertinente à la campagne de vaccination.

Le vaccin est le moyen le plus efficace de se prémunir contre cette maladie grave qu'est l'influenza. Il est offert gratuitement aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes ayant une maladie chronique, aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux personnes atteintes d'obésité importante et aux femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre de leur grossesse.

Il est également gratuit pour les personnes qui vivent sous le même toit ou qui travaillent auprès des groupes de personnes mentionnées ci-haut. Le vaccin est également offert à toute personne, au coût de 20.00 \$, selon la disponibilité des quantités. Il est important d'avoir en main sa carte d'assurance-maladie lors de la visite.

– 30 –

Clélia Da Silva  
Service des communications  
CSSS Alphonse-Desjardins  
418 835-7121, poste 3659



## COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate  
Le 11 novembre 2013

### CRÉDIT D'IMPÔT ÉCORÉNOV INSTALLATION SEPTIQUE

**SAVIEZ-VOUS QUE** Revenu Québec a mis en place un crédit d'impôt nommé ÉcoRénov pour la réalisation de travaux de construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées (installation septique). Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux à l'égard de leur résidence principale ou chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014. L'aide fiscale accordée correspond à 20 % des dépenses admissibles pour un montant maximal de 10 000 \$.

En vertu du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2 R22)*, les municipalités doivent s'assurer de la mise aux normes toutes les installations septiques présentes sur leur territoire. Il semble de plus en plus probable que les élus de la région unissent leurs voix pour assurer l'application du règlement d'ici les prochaines années. Il est donc souhaitable de procéder à la mise aux normes de son installation septique en se prévalant du crédit d'impôt durant qu'il est disponible avant d'y être contraint.

Notez qu'un crédit d'impôt est également disponible pour la restauration des bandes riveraines conformément aux exigences de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.

Consultez le bulletin d'information joint pour en connaître davantage et afin d'en informer vos citoyens ([http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR\\_2013-10-f-b.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b.pdf)).

- 30 -

**Pour information :**  
Vanessa Demers Auger  
MRC de Lotbinière  
Téléphone : 418-926-3407

# ÉCOLES À L'EXAMEN



Un documentaire a été réalisé sur l'école de la Falaise par madame Claire Lamarche. Celui-ci sera diffusé mercredi **20 NOVEMBRE 2013 À 19H** sur la chaîne de Télé-Québec.

## « La petite école »

Valérie Guimond est une des deux enseignantes de la toute petite école de la Falaise. Sa classe est formée d'une vingtaine d'élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année qui partageront locaux et professeur tout au long de l'année. Dans ce milieu tricoté serré, on offre aux enfants un encadrement rêvé, mais la démographie rend la vie dure aux écoles de village et on doit mettre en place toutes sortes de mesures, parfois surprenantes, pour assurer la survie de l'école.

(<http://ecolesalexamen.telequebec.tv/emissions>)



Tu désires retourner aux études, mais le test de classement en français t'angoisse?



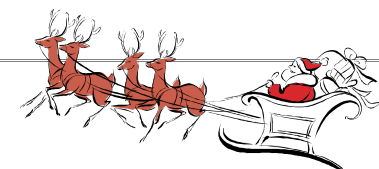
offre maintenant des ateliers de préparation qui te permettront de recommencer là où tu as quitté.

Informe-toi !

418-728-2226

## NOVEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
17	18	19	20 Diffusion de <i>L'école à l'examen</i> à Télé-Québec	21 Récupération	22	23 Lancement des Fêtes du 150 <sup>e</sup> Souper canadien
24 Soirée de danse	25 Dernier jour pour commander les <i>Canna</i>	26	27	28 Déchets	29	30 Messe



## DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Séance du Conseil	3	4	5 Récupération	6	7 Messe
8 Dîner de Noël	9	10	11	12 Déchets	13	14 Messe
15 La Guignolée	16	17	18 Marché de Noël	19 Récupération	20	21 Messe
22	23	24 Messe de minuit à 22 h 00	25 Noël	26	27 Déchets	28 Messe
29	30	31	1 janvier Jour de l'An	2	3 Récupération	4



## *Municipalité de Leclercville*

1014 rue de l'Église  
Leclercville  
G0S 2K0  
Tél : 819-292-2331  
Fax : 819 -292-2639

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)

### **Membres du Conseil municipal**

Maire : Marcel Richard

Conseillers : siège no 1 : Benoit Lemay, siège no 2 : André Leduc,  
siège no 3 : Sylvie Lemay, siège no 4 : Bruno Desrochers,  
siège no 5 : Daniel Lemay, siège no 6 : Denis Auger

Directrice générale : Francine B. Demers  
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Inspecteur Municipal : Édouard Paquette cell : 418-971-0055  
tél : 819-292-3229  
Permis : Gilles Lamontagne tél : 819-292-2331

Salle municipale  
et location : Yvan Leroux tél : 819-599-0500

Curé : André Thivierge, ptré tél : 418-796-2044

Comité Journal : Debbie Dion tél : 819-292-1132  
Jocelyne Bernier  
Annie Jacques  
Benoît Lemay

Location du chalet  
des loisirs Sylvie Levasseur tél. : 819-292-3251

Ouverture bureau municipal : Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Nous faisons relâche quelques semaines pour la restructuration au niveau du Comité du journal.  
Nous serons de retour en février 2014.

Courriel : [lechodesfalaises@hotmail.com](mailto:lechodesfalaises@hotmail.com)  
Téléphones : 819-292-2331 ou 819-292-1132  
Courrier postal : 1014, rue de l'Église, Leclercville G0S 2K0